

PLANS D'ENSEMBLE 1/200ème

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ PUBLIQUE PARC ÉOLIEN LES MOULINS DU MONCHEL

Contact à privilégier :

Séverine PONCELET
RP GLOBAL France
96 Rue Nationale
59000 LILLE
+33 (0)3 20 51 16 59

Coordonnées du bureau d'étude :

I'M IN ARCHITECTURE
21, RUE D'AUTEUIL
75016 PARIS
tel : 01 42 08 96 20
@ : im.in.archi@gmx.com

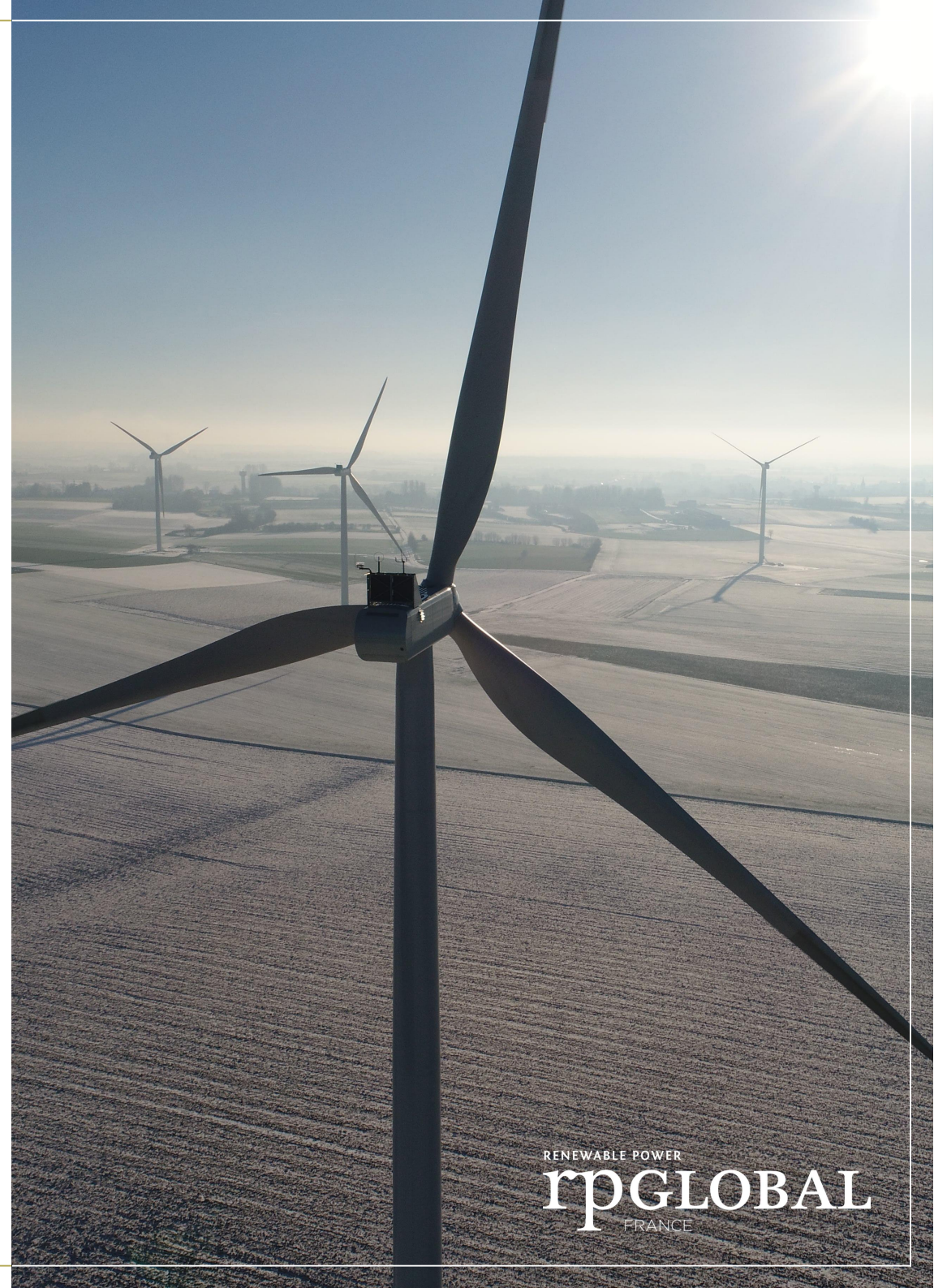
RENEWABLE POWER
rpGLOBAL
FRANCE



 Parc éolien
LES MOULINS DU MONCHEL



- > Commune d'Ayencourt-le-Monchel
- > Département de la Somme (80)
- > Parc éolien des Moulins du Monchel



RENEWABLE POWER
rpGLOBAL
FRANCE

Préambule

Le présent document est une pièce constitutive des différents documents composant le dossier de demande d'autorisation environnementale concernant le projet du parc éolien des Moulins du Monchel. Ce dossier est présenté par RP GLOBAL France, porteur du projet, pour le compte de la SARL «Les Moulins du Monchel».

La configuration de ce projet est le résultat de la prise en compte de plusieurs critères :

- Le potentiel du site
- L'adéquation avec les politiques locales et zones identifiées
- L'impact écologique
- Le respect du patrimoine territorial et paysager
- Les volontés locales quant à l'intégration du parc



Le parc éolien des Moulins du Monchel est donc le fruit d'une co-construction entre RP GLOBAL France et les acteurs locaux, grâce à différents temps d'échanges et de travail sur toute la durée du développement du projet. Ces temps se sont formalisés, entre autres, par un Comité Local de Suivi avec les populations volontaires et concernées. Au-delà de permettre la bonne information des habitants, cette instance a permis de déceler des points de sensibilité ressentis par la population. Les échanges issus de cette concertation ont permis l'élaboration de mesures en adéquation avec les attentes du territoire. La situation sanitaire actuelle ne nous permettant plus d'effectuer ses RDV de travail en présentiel, nous avons axés la communication du projet, depuis mars 2020, sur une stratégie digitale et un site internet officiel d'informations autour du projet, disponible ici :

www.parc-eolien-ayencourt.fr 

LE PROJET EN BREF :

5
ÉOLIENNES

180
MÈTRES BOUT DE PALE

28
MW

16 654
TONNES DE CO²
ÉVITÉES PAR AN

15 990
FOYERS ALIMENTÉS
(chauffage inclus)



QUALITÉ



INNOVATION



PROXIMITÉ



CONCERTATION



CITOYEN



DURABLE

RENEWABLE POWER

rpGLOBAL
FRANCE

Nos valeurs fondamentales



QUALITÉ :

RP GLOBAL est en recherche permanente d'une qualité irréprochable dans le développement de ses projets, et ce à toutes les étapes, envers son équipe interne et ses partenaires, afin de garantir aux territoires un projet durable et sain.

INNOVATION :

Grâce à son expérience et à la solidité de son groupe, RP GLOBAL adopte une approche innovante sur les projets développés : nouvelles énergies (photovoltaïque), mix énergétique (photovoltaïque et éolien), concertation adaptée aux nouveaux usages, outils de communication, ...

PROXIMITÉ :

Avec la mise en place d'une équipe projet dédiée, du foncier jusqu'à l'exploitation du parc, au plus proche des acteurs du territoire.

CONCERTATION :

C'est par l'acceptabilité qu'un projet gagne en qualité et devient durable. RP GLOBAL s'engage sur le territoire à informer régulièrement sur les avancées des projets grâce à des permanences, Comités Locaux de Suivi, réunions d'information, sites internet dédiés et outils digitaux.

CITOYEN :

Pour des projets fédérateurs, liés aux volontés citoyennes, pour contribuer à atteindre les objectifs fixés par l'Etat, et œuvrer pour la transition énergétique des territoires.

DURABLE :

RP GLOBAL devient un membre actif des communautés locales sur lesquelles chaque projet s'implante et souhaite ainsi construire un rapport sain et durable avec toutes les parties prenantes.

DREAL HAUTS DE FRANCE
Pôle Jules Verne
12 rue du Maître du Monde
80440 GLISY

Le 17/05/2021, à LILLE,

Objet : Lettre de demande de dérogation d'échelle de plan

Madame, Monsieur,

Je soussigné, monsieur Gregory SAVAREAU, agissant en qualité de chef de projet de la société « LES MOULINS DU MONCHEL », dont le siège social est situé à LILLE, 96 rue nationale, ai l'honneur de solliciter l'autorisation de faire figurer dans le présent dossier un plan d'ensemble à l'échelle 1/3500 en lieu et place du plan à l'échelle 1/200 requis par les textes applicables, auquel il peut être dérogé sur demande du pétitionnaire.

L'article D181- 15- 2, I, 9e du code de l'environnement dispose en effet que le dossier de demande d'autorisation environnementale comprend « un plan d'ensemble à l'échelle 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration »

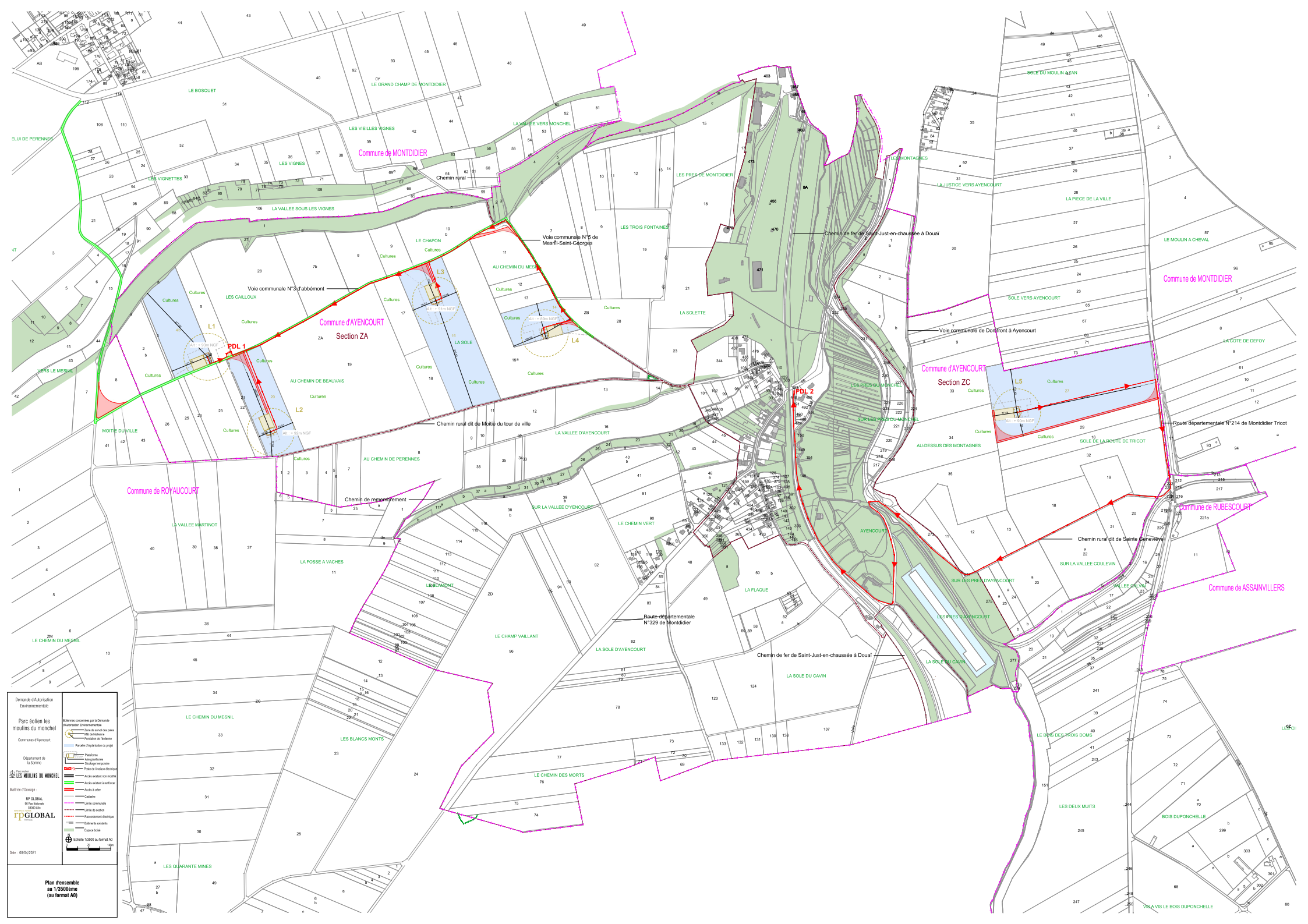
Compte tenu des difficultés pratiques liées au format dudit plan au 1/200e, et conformément aux dispositions de l'article des 181- 15- 2, I, 9e précité, nous vous demandons de bien vouloir admettre la fourniture d'un plan à l'échelle 1/3500e, qui nous semble plus adapté, et améliorer la compréhension du plan.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération

Grégory SAVAREAU
Chef de projet



Tel : 06 20 78 95 41
Courriel: g.savareau@rp-global.com

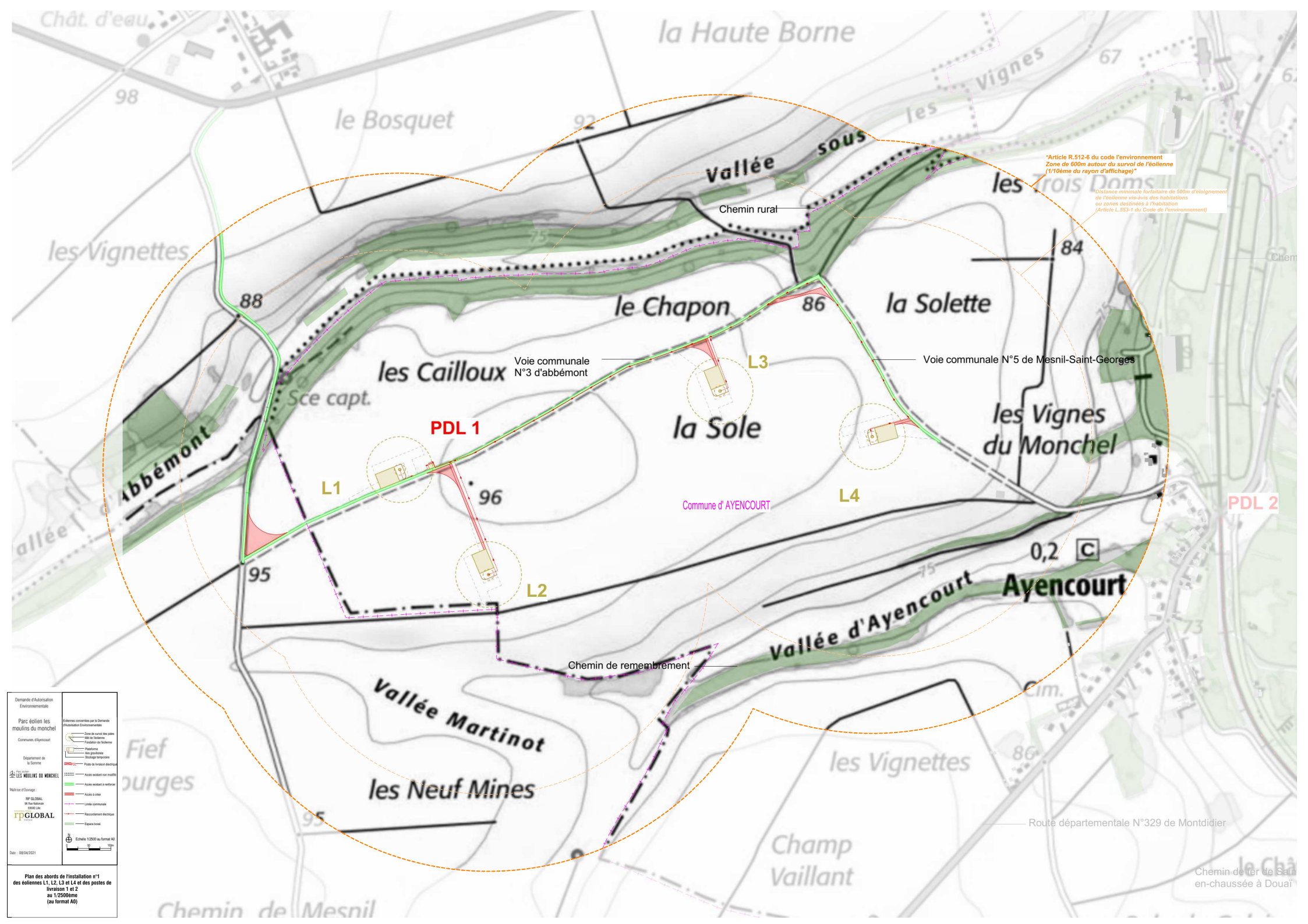


Demande d'Autorisation Environnementale
 Parc éolien des moulins du monchel
 Commune d'Ayencourt
 Département de la Somme
 Mairie d'Ayencourt
 IF GLOBAL
 10 Rue de la République
 80000 Laon
 Date: 08/04/2021

Schéma concilié par la Direction Départementale d'Équipement Rural
 - Zone d'impact des parcelles
 - Zone d'impact des parcelles
 - Frontière cadastrale
 - Parcelles d'occupation de projet
 - Parcelles
 - Aire d'étude
 - Aire d'étude
 - Points de livraison électrique
 - Réseau électrique
 - Accès existant et futur
 - Accès à l'eau
 - Canalisations
 - Ligne à haute tension
 - Ligne de médium
 - Ligne de basse tension
 - Réseaux électriques
 - Réseaux de gaz
 - Réseaux d'eau
 - Réseaux de chaleur

Échelle 1:3500 au format A3
 0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

Plan d'ensemble au 1/3500ème (au format A3)



"Article R.512-6 du code de l'environnement
Zone de 600m autour du survol de l'éolienne
(1/10ème du rayon d'affichage)"

"Distance minimale forfaitaire de 500m d'éloignement
de l'éolienne vis-à-vis des habitations
ou zones destinées à l'habitation
(Article L.553-1 du Code de l'environnement)"

Demande d'Autorisation Environnementale

Parc éolien les moulins du monchel

Commune d'ayencourt

Département de la Somme

LES MOULINS DU MONCHEL

Maitre d'ouvrage: PIP GLOBAL, 10 rue de la Vallée, 80000 Laon

TP GLOBAL

Date: 08/04/2021

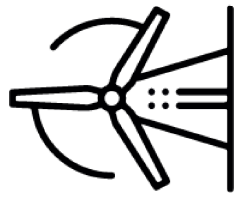
Schéma concurrencé par la Direction d'Autorisation Environnementale

- Zone de survol des pales
- Site de l'éolienne
- Fondation de l'éolienne
- Passage
- Accès piétons
- Tranchée temporaire
- Passage de l'éolienne démontée
- Accès existant non modifié
- Accès existant à modifier
- Accès à créer
- Voie communale
- Raccourcissement déviation
- Espace boisé

Echelle 1/2500 au format A0
au 1/2500ème (au format A0)

Plan des abords de l'installation n°1
des éoliennes L1, L2, L3 et L4 et des postes de
lirraison 1 et 2
au 1/2500ème
(au format A0)

Chemin de fer de Saint-Quentin
en-chaussée à Douai

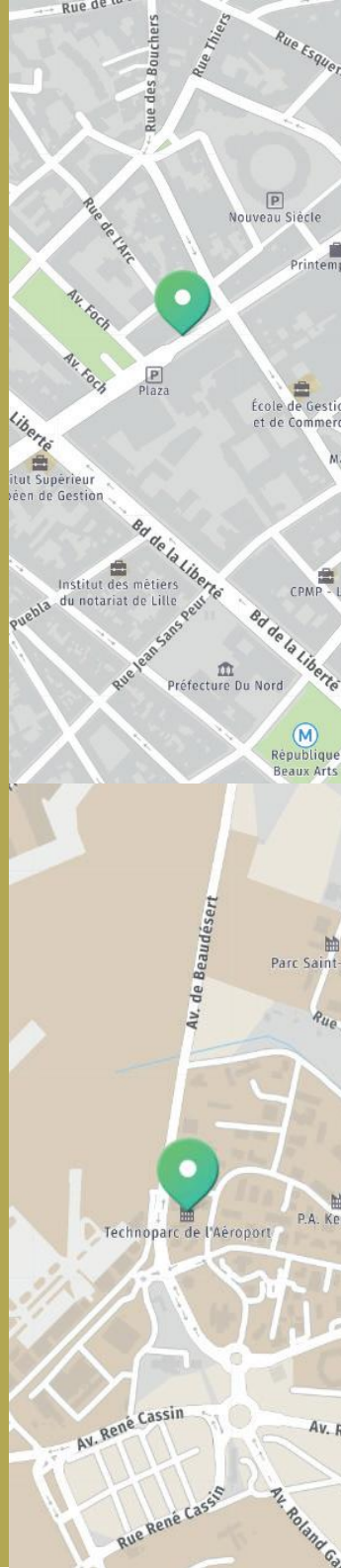


Parc éolien

LES MOULINS DU MONCHEL

RENEWABLE POWER

rpGLOBAL
FRANCE



RP Global France

96 Rue Nationale

59000 Lille

Tel: +33 (0)3 20 51 16 59

E-mail: contactfrance@rp-global.com

www.rp-global.com

RP Global France Antenne Bordeaux

1 Avenue Neil Armstrong

BAT C - Clément Ader

CS 10076

33700 Mérignac

E-mail: contactfrance@rp-global.com

www.rp-global.com